

# Procès-Verbal

## Séance du 11 avril 2024

Séance : 20h30 – 22h30

Président de Séance : Chabaud Jean-Louis,

Étaient présents :

Mmes CHAILLAN Delphine, DANGER Marine,  
Mrs MESTRE Bastien, VIVICORSI Pierre-Louis, BEE Sébastien, SABARLY Alain, BRARD  
Richard

Absents excusés : KALUZA Véronique (pouvoir à CHAILLAN Delphine), MADOUX Elie  
(pouvoir à CHABAUD Jean-Louis)

Secrétaire de Séance : Mme DANGER Marine

Le Maire propose l'adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 15 février 2024.  
Celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque et, est adopté à l'unanimité.

Il a été délibéré les sujets suivants :

- **C.F.U 2023 du budget principal** – Résultat fonctionnement excédentaire, plus l'excédent de l'année 2022. Résultat investissement déficitaire, plus le déficit de l'année 2022. Reste à réaliser excédentaire donc la section d'investissement se réalise elle-même (équilibre).
- **C.F.U 2023 eau** – Résultat fonctionnement excédentaire, plus l'excédent de l'année 2022. Résultat investissement excédentaire plus l'excédent de l'année 2022 (même avec le reste à réaliser déficitaire déduit). Mise au vote pour validation du C.F.U budget principal et budget eau : 0 contre, 0 abstention.
- **Taxes** – Taxes sur foncier bâti et non bâti et la taxes d'habitation : + 1.3%
- **Budget primitif eau** – Anticipation recherche de fuites, achats de compteurs, logiciels, extraction des compteurs. Proposition d'augmentation (45€ HT au lieu de 44.51€), plus augmentation de la tarification de l'eau soit 0.95 € TTC et 0.91 € TTC pour la taxe d'assainissement par m3 donc 1.86€ le m3. Mise au vote 0 contre, 0 abstention.
- **Budget primitif principal** – Augmentation en prévoyance du remboursement du bouclier tarifaire (dépenses). Les recettes sont équilibrées. Pour l'investissement

les dépenses sont les divers travaux, les recettes sont équilibrées avec les dépenses.

- **Budget primitif eau et investissement** – exploitation : dépenses, augmentées par rapport à l'exercice précédent et les recettes sont à l'équilibre avec les dépenses. Investissement : les dépenses ont augmenté avec l'achat des compteurs, égout, STEP et les recettes s'équilibrent avec les dépenses. Dernier vote concernant le budget de l'eau car la compétence sera transférée en 2026 (syndicat). Mise au vote des budgets primitifs principal et eau : 0 contre, 0 abstention.
- **Subventions aux associations** – A consulter en Mairie
- **R.H.I Ilot Nord** : Demande de subvention auprès de l'ANAH. Mise au vote : 0 contre, 0 abstention.
- **Etude de faisabilité maison médicale** - Mission architecturale. Mise au vote : 0 contre, 0 abstention.
- **Transfert des paies** - les paies seront préparées par le CDG (1800.00€ par an). Mise au vote : 0 contre, 0 abstention.

**Aucun point a été abordé en question diverse.**